RAFLE

D'UNE MACHINE ELECTRIQUE.

LE produit de cette rafle est destinée à la mission de la Colombie. On invite les personnes qui seraient disposées à courir la chance de gagner cette machine qui n'est pas sans valeur en même temps qu'elles feraient une bonne œuvre, à inscrire leurs noms au bureau de ce journal. Le prix de chaque billet sera de 2s 6d. La rafle aura lieu au Séminaire aussitôt que la liste sera remplie, et l'on donnera alors avis du jour et de l'heure de la rafle.

Québec, 18 juin 2849.

AVIS.

LE SOUSSIGNE' a commencé comme **Encanteur et Courtier**, dans la grande bâtisse formant le coin des Rues St. JACQUES et St PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. & J. M. FRASER. Effets de toutes sortes seront reçus pour emmagasinage à des taux extrêmement bas; Il sera fait des avances modérées sur les dépôts, si on l'exige.

Chas. A BOLT.

Québec, 11 mai 1849.

AVIS AUX FABRIQUES

& AUX CONGREGATIONS DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

A VENDRE

AU plus bas prix possible un superbe TABLEAU d'EGLISE représentant l'**Immaculée Conception**, d'après "Murillo." Ce Tableau d'une grande habileté d'exécution et d'une ressemblance parfaite, avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la Cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré, artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi, sur 7 de largeur. S'adresser, par lettre affranchie, au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie.*

Québec, 1er juin 1849.

INSTITUTEUR DEMANDÉ.

UN Instituteur qualifié à tenir une Ecole-Modèle et capable d'enseigner le français et l'anglais, trouvera de l'emploi en s'adressant aux Commissaires d'écoles de la paroisse de St. Henri de Lazon. ou à ce bureau.

Québec, 6 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre,

ANT. A. PARANT, jr.

Québec, 4 juin 1849.

PLACES A LOUER.

2 PLACES à Louer dans le Banc, No. 4 dans la Nef, rang du milieu, côté de l'Evangile, S'adresser à

J. T. BROUSSEAU.

Québec, 2 juillet 1849. No. 9 Rue Buade.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville,

QUEBEC.

LE Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie.

Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique,
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.

JOS. GAUVIN.

Québec. 25 mai 1849.

Bureau du pret aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT.
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendiés qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, timon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec ?

Voulez vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays ! . .

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'*Eau de Plantagenet*. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accordent-ils à dirent que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des *Eaux de Plantagenet*, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau ; que le public en juge par lui-même.

Drs. W. Nelson,	Drs. E. H. Trudel,
J. G. Bibaud,	H. Mount,
J. E. Coderre,	Alex. McCulloch,
J. L. Leprohon,	R. L. McDonell
L. U. Masson,	J. Crawford,
P. E. Picault,	F. Badgley,
W. Fraser,	A. Hall,
G. W. Campbell,	S. C. Sewell,
L. F. Tavernier,	P. J. Leduc,

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraiche. 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1. Haute-Ville.

Québec, 2 juillet, 1849.

EAUX MINÉRALES

DE PLANTAGENET.

LE soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOVOUS N° 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser.

Prix 1s. le galon ; 3s. la douzaine de bouteilles.

P. ADHEMAR,
Agent.

Québec, 25 juin 1849.

Avis a ceux qui douteut.

ANALYSE

des eaux des sources de

Plantagenet.

LES EAUX MINERALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MEDECINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LAROCQUE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants:

Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient :

	Grains
Chlorure de soude	81,66200
Chlorure de potasse	72868
Chlorure de chaux	95480
Chlorure de magnésie	1,71604
Bromure de magnésie	05635
Iodure de magnésie	03689
Carbonate de chaux	6,23301
Carbonate de magnésie	6,23301
Carbonate de fer	06748
Silice	49000
Total des ingrédiens solides	92,17697
Eau	6,9078 2323
	7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006.377

Contenant eau pure 1,000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT,
Chimiste de la Commission Géologique.

Bureau de l'Insp. Génl,
Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION,

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.

Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même,

CHOLERA.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS

DES MEDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des *eaux de Plantagenet* m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicinal précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une induction laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaire où un traitement lenin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'*eau de Plantagenet* dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis ajouter que leur action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL. M. D.
Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'*eau Minérale de Plantagenet* faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicinal précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autre ingrédiens qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH. M. D.
Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de *sources salines de Plantagenet*, M. Chs. Larocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elles augmentent l'appétit et agissent doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt écr., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT,
M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des *eaux Minérales de Plantagenet* ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérant, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vû leurs propriétés anti-acide et anti-émétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes ces drogues patentées que l'on débite en si grande profusion au public ; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses,) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'*Eau de Plantagenet*, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle échoue.

Les différens émens salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles, les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur,

J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur,—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de votre *Eau Minérale*. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma *Pharmacie* et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT. M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciment des *eaux Minérales de Plantagenet*, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc, etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à *bon marché*.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés ; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRED NELSON. M. D.

Montréal, 21 mars 1849.

MR. CHARLES LAROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la *goutte*, de la *gravelle*, des rhumatismes, de quelques maladies du *foie*, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les especes de *scrofules*, excepté la consomption.

Quant à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement *sain* du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les *Eaux de Plantagenet*, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D.
Professeur de matière médicale au College McGill.

Montréal, 29 mars 1949.

MONSIEUR,

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et utilité des Eaux de *Plantagenet*, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sort de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Votre, etc.,
J. G. BIBAUD, M. D.
Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal.

31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des *Eaux Minérales* des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écrouelles, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dyarrhée et la dyssenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie. E. H. TRUDEL, M. D.

Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des *sources de Plantagenet* par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicinal contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agréable à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémique et contagieuses, l'influenza et le *choléra*. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

W. FRASER, M. D.
Professeur de médecine au college McGill.

Montréal, 23 avril 1849.

Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources Plantagenet, par *M.* Hunt, Chimiste, je crois voir dire, sur votre demande : que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection ; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur Votre etc.

J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'*eau de Plantagenet* faite par T. S Hunt écr, je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore tant qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considere qu'elle mérite bien l'attention du public.

JS. CRAWFORD, M. D.
Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill.

Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'*eau minérale de Plantagenet*, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de *soulfrances* dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamentaux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circuleuses, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif.

GEO. W. CAMPBELL, M. D.
Professeur de chirurgie au collège McGill.

Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'*eau de Plantagenet* faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouve la très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétaires médicales.

B. L. MACDONALD., M. D.
professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur,—L'analyse de l'*eau de Plantagenet*, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scrophules ou écrouelles.

J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hopital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune déclaration quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau.

Je suis votre etc.

FRANCIS BADGLY, M. D.
Professeur de *Médecine Clinique* à l'Hôpital Général.

AUTRES CERTIFICATS:

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans ; et qu'après avoir bu pendant trois mois de l'*eau minérale de Plantagenet*, je suis maintenant parfaitement guérie. C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux lumineuses.

DAME JULIE GELINEAU.

Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai en vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'*eau des sources de Plantagenet* et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY.

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'*eau minérale de Plantagenet* je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME.

Montreal, 15 aout 1848.

Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse *Eau des sources minérales de Plantagenet*, elle est parfaitement bien.

H. LAURIN.

Montréal, 1 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'*Eau de la source minérale de Plantagenet* à présent sous le contrôle de *M.* Charles Larocque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN.

Plantagenet 8 aout 1848.

Dundee, 1 aout 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les *Eaux minérales de Plantagenet*. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, M. D.

North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'*Eau de la source minérale de Plantagenet*, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DR. M. P. LEDUC.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'*Eau de la source de Plantagenet*, et nous avons recouvré la santé) avec la grâce de Dieu.

LS. THOMAS.

Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les *Eaux minérales de Plantagenet*, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc, essayent ces eaux et leur succès est assuré

H. J. HARKIN.

Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dysenterie, j'ai fait demander et ai pris de l'*Eau des sources de Plantagenet*, actuellement sous la direction de M. Charles Larocque, Senior, et je ne me suis servi, dans le dit cas, que d'apeuprès une pinte, et, je certifie par la présente, qu'avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela, après avoir fait usage de l'eau susdite. Donné sous mon seing, à Plantagenet 7 aout 1848.

W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'*eau de la source minérale de Plantagenet*, pendant quelque temps je me trouve complètement guéri.

JEAN-BAPTISTE LÉCUYER, Cult.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois ; que j'ai été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des *eaux de Plantagenet* dont M. Chs, Larocque le propriétaire, j'ai été parfaitement guérie.

MARGUERITE PILON.

Plantagenet, 11 aout 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des *eaux minérales de Plantagenet*, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

JOHN McDONALD.

GUERISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd. Je l'ai été jusqu'à ce que j'eusse pris des *eaux des sources de Plantagenet*. J'avais pris des remèdes au montant de £300 au moins, mais en vain quand j'entendis parler des sources de Plantagenet. Je me fis transporter chez un de mes amis, auprès des sources et j'y demeurai pendant dix semaines. Durant ce tems-là, je me suis lavé avec cette eau et j'en ai bu régulièrement. Lorsque je quittai les sources, j'étais parfaitement guéri et j'entendais bien et je suis encore en bonne santé.

P. S. T. CONKY,
J. P.

Brook, 1er novembre, 1448.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un retranchement d'eau tous les mois. Depuis 5 mois que j'ai bu de l'*eau de Plantagenet* je suis parfaitement guéri.

S. S. BELLENGER,

Montréal, 15 Avril 1848,

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'*eau de Plantagenet* je suis mieux.

LOUIS PLAMONDON,

Montréal.

Ceci est pour certifier que les *eaux minérales de Plantagenet* ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'ans ces, comme un breuvage guérissant de tous maux. Je les ai trouvées plus fortes et plus bienfaisantes que toutes les autres eaux minérales connues en l'Ottawa, bien que je me sois servi de toutes je pense. On a fait usage de ces eaux pour rhumatisme, hydropisie, diabète, dyspepsie et plusieurs autres maladies et on en a reçu l'effet le plus salutaire. Je les crois d'une valeur inestimable.

WM. DOYLE, J. P.

Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet.

Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris ; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechute.

Je suis M. etc., e c.
J. S. CAMERON.

St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, écr. fut reçu de A. Dorval, écr, de Québec, en visite à Montréal :

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écr, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire de son effet en plusieurs circonstances. Je certifie de plus qu'en 1832 j'ai été témoin du fait y mentionné. Je prends donc la liberté d'y souscrire mon nom et de recommander ces eaux.

A. DORVAL.
Conseiller de ville, Québec.

Montréal, 21 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet.

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de *Dyspepsie* et de constipation, dont les résultats furent de m'exténuer tellement, que je désespérais de ma guérison. Après avoir employé les divers remèdes employés en semblable circonstances, sans avoir éprouvé d'amélioration, j'eus recours à l'Eau de Plantagenet, et de puis que j'en ai fait usage, ma santé s'est tout à fait rétablie. Comme j'attribue ma guérison uniquement à ces Eaux, je considère comme un devoir de les recommander ardemment à tous ceux qui se trouveraient affligés de la même maladie.

(Signé.) J. BELL, N. P.

Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTREAL,

DR. PICAUT.

Au coin des rues Notre-Dame et Boisecours.—
HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul.
Brault & Lafricain, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Depot Rue-Desjardins, No. 1, Haute Ville. PR ADHEMAR.
Agent.